



Connaissant les promesses non tenues du président Hery Rajaonarimampianina, depuis qu'il était candidat à l'élection présidentielle de 2013, c'est en reprenant le sujet de SAJ (Sir Anerood Jugnauth, Prime Minister -

[ICI](#)

-) sur ce condiment, à la fois légume et fruit de la famille des *Amaryllidaceae*

, que j'affirme d'emblée que le peuple malgache l'aura dans l'oignon dans cette histoire de ZES (Zone économique spéciale) avec la république de l'île Maurice.

Déjà, Madagascar ne fonctionnant plus comme une république et encore moins de manière démocratique (ici c'est encore une démocratie sensée être représentative et non participative), la signature de ce contrat protocole d'accord signé à Maurice, n'a jamais été prise sur la base d'une concertation au préalable avec les représentants du peuple, à savoir les parlementaires. Comme l'aéroport d'Ivato ou comme la Jirama pour ne citer que ces contrats. Pour Air Madagascar, ce sera pire...



Dans le cadre des festivités marquant le 48e anniversaire de l'Indépendance et 24e anniv

**ersaire
de la République de
Maurice**

, le président malgache y a été invité du 10 au 14 mars 2016

D'abord les gros mensonges pour appâter les investisseurs:

« *La signature d'un accord entre les deux pays et portant sur la création d'une Zone Economique Spéciale (ZES) à Fort-Dauphin (Madagascar) atteste de cette ambition de faire cet axe bilatéral le moteur du développement dans cette sous-région et un pôle de croissance pour l'ensemble de la région. Tous les signaux sont au vert pour redynamiser les relations entre Madagascar et Maurice ainsi que nos relations bilatérales. Notre partenariat peut devenir le moteur de cette sous-région et un pôle de croissance pour l'ensemble de la région. C'est une émulation saine et stimulante, une complémentarité productive, une ressemblance dans les aspirations, les attentes et les espoirs de nos deux peuples, même si nous ne conduisons pas du même côté de la route et pas à la même vitesse, nous avançons dans la même direction vers un pays où il fait bon vivre, où on est en sécurité et disposant des soins de santé nécessaires. Madagascar a avancé dans la démocratie. **Madagascar est sur la voie de la stabilité politique.** Ce n'est pas gagné d'avance, mais votre contribution est importante pour qu'on puisse raffermir cette stabilité politique* »

**Mais nous ne sommes pas ici pour parler de politique,
mais de développement des affaires,
de profits**

. Cela contribue nécessairement à la stabilité politique et institutionnelle »

Oui, Hery Rajaonarimampianina a débâillé tout ça à l'île Maurice. PROFITS. Mais pour qui? En tout cas, il va rééditer le coup des mallettes magiques et aura un appui fort avec un Sénat à pourcentage très bleu Hvm. C'est pour ça qu'il a osé dire, en plus: « ***Le texte de loi sur la création de la ZES sera introduit devant les instances compétentes en mai 2016*** »

. La zone développée à Fort-Dauphin ne fonctionne actuellement qu'à 15-20% de sa capacité »

LES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES (ZES)

Une Zone Economique Spéciale (ZES) est une région géographique dans laquelle les lois économiques sont plus libérales, dans le sens où elles sont plus avantageuses pour les entreprises qui s'y implantent, que celles pratiquées dans le reste du pays.

QUELS PROBLEMES SONT POSÉS PAR LES ACQUISITIONS ?

- Barrières**
- Examen anti-monopolistique
 - Examen de la sécurité économique nationale
 - Examen de la conformité aux processus prescrits de la fusion-acquisition des entreprises d'Etat et de la cession du droit national de propriété

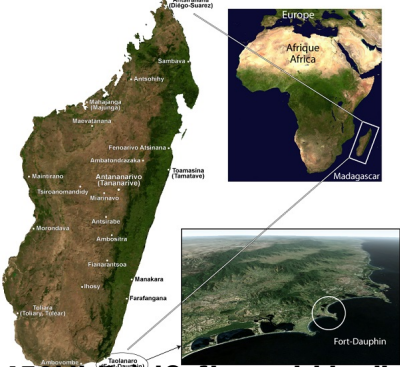

Temps et coût juridiques élevés

- Processus**
- Long (recours juridiques et médiatiques, convaincre les cibles)
 - Coûteux (budget communication, frais d'avocats)
 - Expose l'ensemble des acteurs (critiques, fragilisation et perte de crédibilité de l'acheteur)

Sur le site de Riche-Terre, les travaux ont peu avancé. Le mégaprojet lancé en 2007, rebaptisé Mauritius Jin Fei Economic and Trade Cooperation Zone, a l'air triste. Maurice attend toujours les grands investisseurs chinois.

C'est pour peu de choses en fin de compte que le gouvernement mauricien a dérangé, en juillet 2007, le tapis rouge à six investisseurs chinois. Pour amener les Chinois à faire de Maurice une des sept destinations africaines qui devaient accueillir une zone économique spéciale chinoise, Maurice a débloqué les grands marchés.

Elle a concédé aux Chinois, pour un bail de 99 ans, 500 arpents de Riche-Terre, évacué les agriculteurs et dépensé Rs 700 millions pour les infrastructures. Tout cela pour du vent, jusqu'à présent, car il semble bien que les Chinois ont changé d'avis. Le projet qui devait apporter un investissement direct de Rs 25 milliards, créer 34 000 emplois...



MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A LA PAROLE



